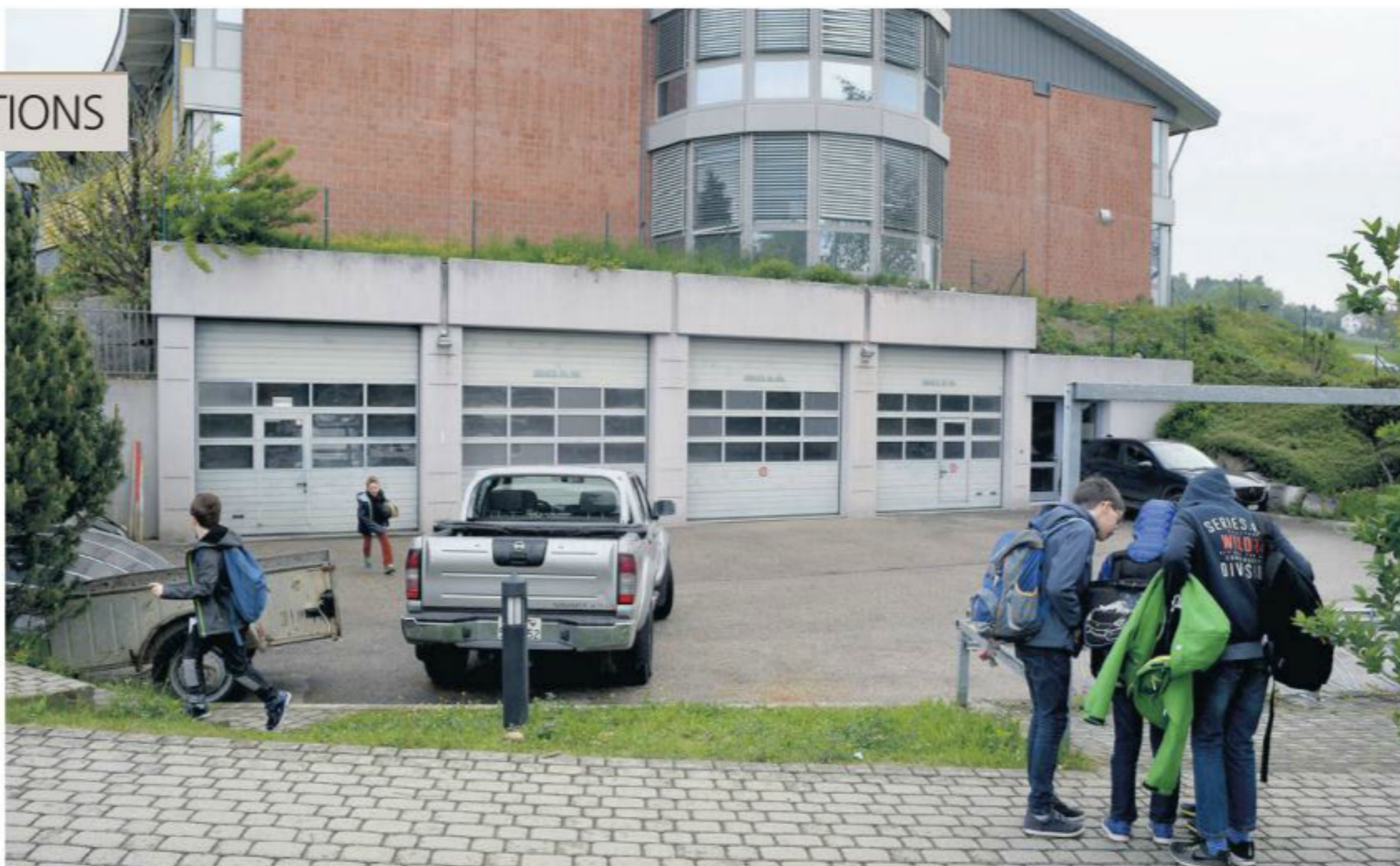


# Des projets avant l'heure

Par Benoît Cornut

**YENS** | COMMUNICATIONS

L'exécutif a présenté les avant-projets de sécurisation routière et de construction d'une caserne de pompiers et d'un local pour le centre de triage forestier.



La caserne, à proximité des écoliers, devrait être déplacée pour des raisons de sécurité. Cornut

«**C**e qu'il faut bien retenir, c'est que ce que nous avons présenté ce soir fait partie d'une politique plus globale, un schéma directeur des déplacements, et que nous savons ce que nous faisons et où nous allons.» Après la séance du Conseil communal ce lundi, le syndic Jean-Luc André et le municipal Jonathan Luethi se voulaient rassurants. Confiants en leur démarche aussi, celle d'avoir exposé au grand jour des dossiers qui ne sont pas encore à maturité. «Étant donné que nous parlons de projets à court et moyen terme, nous avons jugé nécessaire de vous donner des informations, par souci de transparence», déclarait Jean-Luc André en préambule de la présentation des enjeux.

Premier sujet: la sécurisation de secteurs routiers à proximité du collège du Rossé. Quatre mesures ont été présentées par les bureaux «Transitec» et «BBHN» pour réduire les risques liés au trafic de voitures. La traversée

*L'implantation de la caserne n'est pas idéale. La sortie en urgence des véhicules constitue un risque pour les élèves*

Jean-Luc André, syndic

de la route de Ballens devrait ainsi être resserrée à l'aide d'un décrochement vertical. «Cela devrait avoir un effet sensible au niveau de la circulation, car elle aurait alors plutôt tendance à être alternée», a expliqué Marc Boesch, chef de projet venu pour l'occasion. Le parking du collège devrait également voir l'ajout de deux places supplémentaires, tandis que le chemin du Rossé serait à sens unique, engendrant ainsi l'intégration d'un contresens cyclable.

Un autre avant-projet a été



présenté, celui d'une nouvelle caserne pour les pompiers. «L'implantation actuelle sur le site du collège n'est pas idéale, a argumenté Jean-Luc André. La sortie en urgence des véhicules constitue une source de dangers potentiels. De plus, la position géographique du lieu est excentrée par rapport à son secteur d'intervention.»

Enfin, l'avantage de rassembler l'Amicale sapeurs-pompiers de DISSY en un lieu a été évoqué. Un argument qui, couplé à la nécessité de «loger» des employés du triage

forestier de Ballens-Mollens, a su convaincre la Municipalité de Yens de l'utilité de regrouper ces deux associations intercommunales. Et de trouver un site adéquat.

## Parcelle en vue

«Nous avons décidé d'étudier cette situation et une solution a retenu notre attention», a annoncé Jean-Luc André. Celle-ci consisterait en l'achat d'une parcelle située dans la zone artisanale du village, actuellement possession de Villanchet SA. Les avantages à tirer d'une telle opération seraient multiples selon l'exécutif, et le coût de la construction se monterait à un million et demi de francs. Un chiffre à prendre toutefois avec des pincettes au vu de la fraîcheur de l'idée. Mais si ces projets sont encore de la musique d'avenir, la Municipalité a pu informer le Conseil de son intention de les mener à bien, et a pu être confortée par une assemblée qui a paru disposée à la suivre. ■